



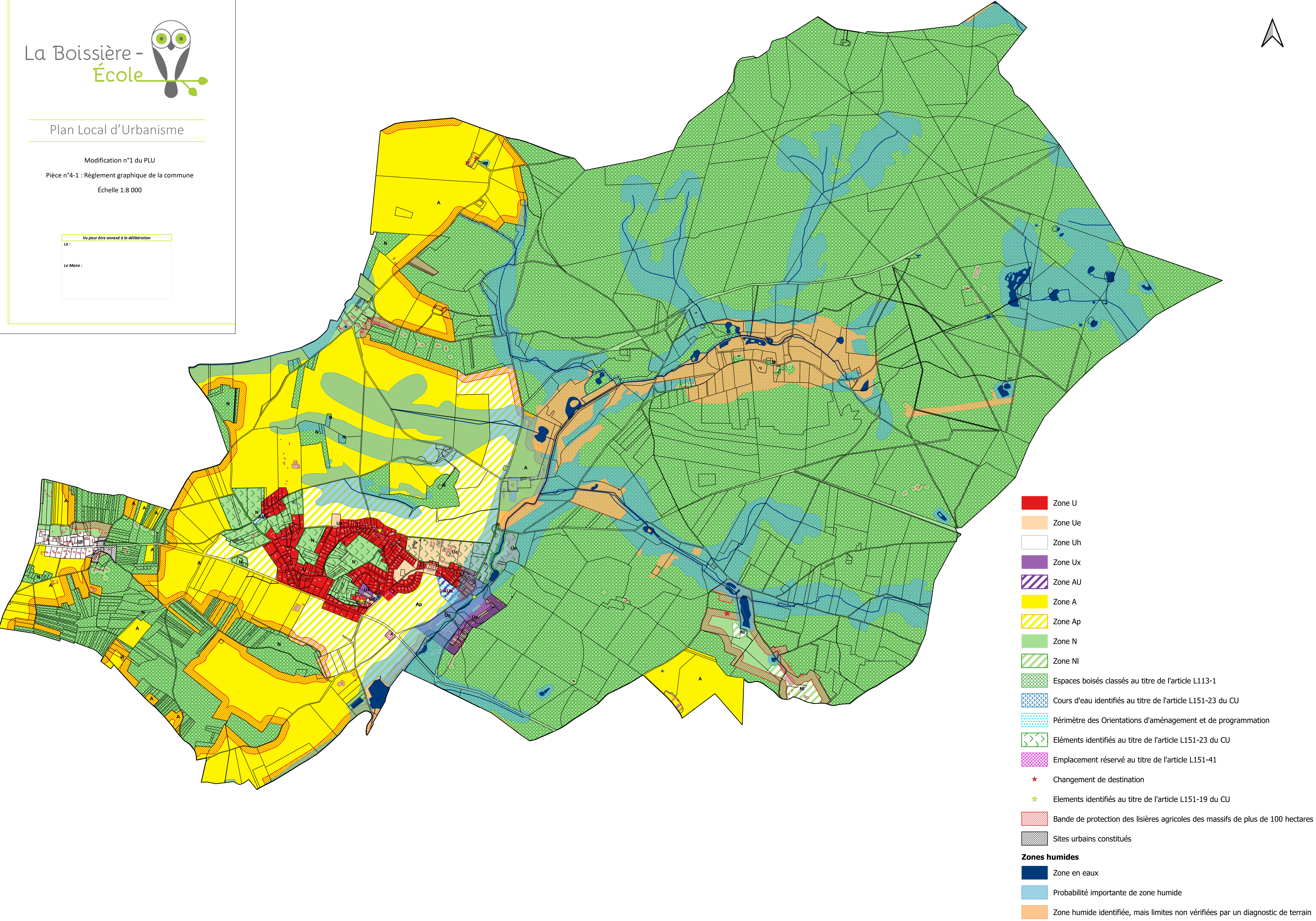
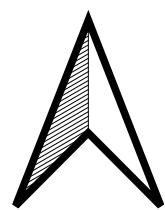
Plan Local d’Urbanisme

Modification n°1 du PLU
Pièce n°4-1 : Règlement graphique de la commune
Échelle 1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération

Le :

Le Maire :





Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1 du PLU

Pièce n°4-2 : Règlement graphique du bourg

Échelle 1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération

Le :

Le Maire :

Numéro	Bénéficiaire	Superficie	Destination
1	Commune	493 m²	Accès
2	Commune	642 m²	Accès
3	Commune	117 m²	Accès
4	Commune	2961 m²	Ramassage des déchets

Zone U

Zone Ue

Zone Uh

Zone Ux

Zone AU

Zone A

Zone Ap

Zone N

Zone NI

Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1

Cours d'eau identifiés au titre de l'article L151-23 du CU

Périmètre des Orientations d'aménagement et de programmation

Eléments identifiés au titre de l'article L151-23 du CU

Emplacement réservé au titre de l'article L151-41

★ Changement de destination

★ Elements identifiés au titre de l'article L151-19 du CU

Bande de protection des lisières agricoles des massifs de plus de 100 hectares

Sites urbains constitués

Zones humides

Zone en eaux

Probabilité importante de zone humide

Zone humide identifiée, mais limites non vérifiées par un diagnostic de terrain